

Les réceptions du jour de l'An à l'Élysée



EN HAUT : Les ministres à l'Élysée. EN BAS : À gauche : Les membres du bureau et le corps diplomatique.

50 ans, respectable de l'ancien, boulevard Voltaire, qui a soutenu au Jugo qu'il n'était pas un souscripteur fictif. Crancier de Mme Hanau, il avait été auparavant administrateur de la Compagnie Textile du Nord. Il avait simplement versé l'argent qui lui était dû dans les nouvelles affaires de la précédente.

M. Glard l'a cependant inculpé pour les mêmes motifs que le précédent. M. Héraut, femme de l'ancien conseiller, et une de ses amies, M^{lle} Lina Filiberti, furent ensuite introduites dans le cabinet du juge.

La suite d'un dîner avec Mme Hanau, celle-ci leur avait demandé de souscrire dix actions de la Société de Remise et de Banque. Elles n'avaient, naturellement, versé aucune somme et par la suite, avaient rétrogradé leurs actions à Mme Hanau. Elles ne croiaient pas avoir commis de délit. Elles ne furent pas inquiétées.

M. Eucène Calombar et son gendre, M. Sylvain Reverdeau, demeurant tous deux avenue Buzand, ont été également inculpés pour des motifs identiques. Ils ont expliqué que le 13 novembre, M. Héraut leur avait fait signer des bons de souscription et des lettres de rétrocession; il leur avait même présenté des feuilles de présence pour une assemblée générale qui s'était tenue un mois auparavant, feuille qu'ils avaient signée également.

Nous ignorons, ont-ils déclaré, que tout cela constituait un délit. Toutes ces personnes ont été laissées en liberté. Avant de quitter son cabinet, M. Glard a entendu encore une personne qu'il croyait étonnamment avoir souscrit fictivement. Il s'agissait de M. Bru-Boucher. Mais celui-ci a protesté énergiquement.

« Je n'ai jamais souscrit, a-t-il déclaré. Ce n'est que le 3 décembre, alors que le scandale avait déjà éclaté, que M. Héraut m'a arrêté qu'il avait souscrit en mon nom et pour moi, différentes actions représentant 5.000 francs. Il avait établi un reçu à mon nom. La bonne foi de ce témoin paraissait établie. Il ne sera pas inquiété. D'autre part, M. Amar, l'intermédiaire arrêté dimanche soir, a fait connaître à M. Glard qu'il désirait avoir comme avocat le plus jeune et le dernier admis au stage. M. Glard a fait connaître à l'accusé qu'il ne lui appartenait pas de désigner son avocat.

Demain, M. Glard continuera l'audition des souscripteurs fictifs. LA REQUÊTE DE M. ANQUETIL. Les défenseurs de Georges Anquetil viennent d'adresser au juge d'instruction, une requête à l'effet d'obtenir sa confrontation immédiate avec l'impôseur Ninoum Amar, pour employer le qualificatif de « La Rumeur », qui continue de paraître.

Les avocats invoquent comme première et principale raison, un grand publiciste qui a suscité, dans la plus étonnante des carrières, des enthousiasmes comme les haïnes les plus passionnées, ne devrait pas être, sur la simple dénonciation de Ninoum Amar, inculpé, encastré dans une cellule qui tient du boug et de l'ergastule, et pourrait préparer sa défense ailleurs que dans un cloaque, où il ne peut ni dormir, ni se réchauffer, où il ne peut que se désoler et où sa pensée révoltée de s'étendre, comme sa santé de rhéteur deux fois réformé.

Prépare-t-on pour M. Anquetil le coup de la folle comédie pour M. Klotz? M. DOMINIQUE VA SAISIR LE BATONNIER DE L'INCIDENT. A la suite de la dénonciation faite par M. Gaston Vidal à M. Glard, juge d'instruction, et en tract en cause M. Dominique, avocat de Mme Hanau, et Paris-Midi a été chargé de voir M. Vidal, pour obtenir de lui des précisions au sujet de son entrevue avec M. Dominique, mais n'a pu le voir mercredi matin. M. Dominique a fait à Paris-Midi une courte brève déclaration.

« Une dissection entre les collaborateurs du Journal » et la partie financière de la « Gazette ». « Une justification de certains chiffres et de certaines applications de procédure que les informations obtenues dans la lignée nous faisaient un devoir d'effectuer. » « Une dissection entre la « Gazette du Travail » et la « Gazette du Peuple », note que la direction de cet organe nous avait fait signifier par ministère d'huisier.

« Un ressort de ces documents comme il ressortira d'ailleurs de l'examen de tous les articles publiés par le « Journal » sur ce sujet, que du jour où s'est détachée la « Gazette du Travail », le « Journal » n'a jamais battu en retraite ou caché en aucune manière son sentiment net que l'affaire de la « Gazette du Peuple » est une escroquerie. Si après la publication de ces textes, des interprétations malveillantes se prolongent à ce propos, nous serions fondés à dire que lurs auteurs sont de mauvais foi. »

UN COMMUNIQUE. Nous avons reçu du Comité de défense des clients de la « Gazette du Peuple » la communication suivante: « Certains membres de notre groupe ont demandé au Comité de leur recommander leur ancienne clientèle à adjoindre à notre groupe. Ce Comité a pu laisser supposer que notre groupe avait été constitué sur l'initiative du personnel et de la clientèle des clients démocrates de la « Gazette du Peuple » et que ceux-ci étaient chargés de recruter des adhérents.

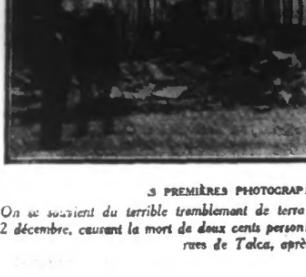
Le Comité souligne expressément: 1. Qu'il ne s'agit nullement d'adhérents à la « Gazette du Peuple », à l'exclusion de tous les représentants, quels qu'ils soient, de recteurs, employés, démarcheurs ou autres de cette organisation. 2. Que personne n'a reçu mandat de recruter des adhérents pour le groupe, soit directement, soit indirectement. Le Comité a cet égard, et conformément aux directives qui lui ont été données par l'Assemblée de consultation acceptée, toutes les adhésions, sans en provoquer aucune. 3. Que le groupe n'est pas une affaire politique ou financière. La composition du Comité technique ou confédérale est très différente, elle est une garantie du premier point. — La gratification de fonction de membre du Comité, la modicité exceptionnelle de la cotisation qui couvre simplement les frais de son fonctionnement, et le second, le Comité avec le seul souci de remplir scrupuleusement sa mission en assumant au mieux la défense des intérêts du groupe, entend conserver l'indépendance la plus absolue et ne recevoir de recettes, des Assemblées des adhérents qui lui nomme.

L'effroyable supplice d'un nègre aux Etats-Unis. Suivant un message de Rome (Mississippi), un nègre nommé Shepley avait, près du village de Clarkdale, enlevé, sous la menace du revolver, une jeune blanche qui son père tentait de défendre et tué le dernier froidement. Son crime accompli, il alla se cacher dans une cabane de plancher.

Une nouvelle plainte contre M. Klotz. Paris, 2 janvier. — M. de Gentile, juge d'instruction, avait désigné trois experts, les docteurs Maillet, Villard et Rubinovitch, pour procéder à une contre-expertise médicale de M. Klotz. Les deux derniers se sont refusés.

Le conflit entre la Bolivie et le Paraguay. Le protocole de conciliation n'a pas encore été signé. On mande de Washington, de source ancienne, que le protocole entre la Bolivie et le Paraguay n'a pas été signé hier comme on s'y attendait, parce que le ministre de Bolivie n'avait pas reçu des instructions nécessaires de son gouvernement.

Le tremblement de terre au Chili. On se souvient du terrible tremblement de terre qui se produisit dans le Sud du Chili les 1^{er} et 2 décembre, causant la mort de deux cents personnes et faisant d'innombrables dégâts. Voici une des ruines de Talca, après les premières secousses.



Paris, 2 janvier. — Cette année, le protocole a modifié le cérémonial des réceptions officielles et a supprimé les réceptions de l'après-midi. A l'Élysée, dans le salon des ambassadeurs, M. Gaston Doumergue recevait les personnes venues pour lui présenter leurs vœux.

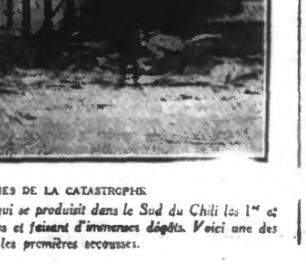
Le chef de l'Etat se rendit ensuite avec les membres du Gouvernement au Petit Luxembourg, où il se rendit au Palais-Bourbon, rendre visite aux présidents des deux assemblées. Et sur son passage, le foule le salua de ses applaudissements et de ses vœux.

LES VŒUX DU CORPS DIPLOMATIQUE. De retour à l'Élysée, à 11 h. 45, le président de la République reçoit le corps diplomatique. Le nonce du Saint-Siège, Mgr Magliano, prit la parole pour présenter au chef de l'Etat les hommages et les vœux des ambassadeurs.

Une nouvelle plainte contre M. Klotz. Paris, 2 janvier. — M. de Gentile, juge d'instruction, avait désigné trois experts, les docteurs Maillet, Villard et Rubinovitch, pour procéder à une contre-expertise médicale de M. Klotz. Les deux derniers se sont refusés.

Le conflit entre la Bolivie et le Paraguay. Le protocole de conciliation n'a pas encore été signé. On mande de Washington, de source ancienne, que le protocole entre la Bolivie et le Paraguay n'a pas été signé hier comme on s'y attendait, parce que le ministre de Bolivie n'avait pas reçu des instructions nécessaires de son gouvernement.

Le tremblement de terre au Chili. On se souvient du terrible tremblement de terre qui se produisit dans le Sud du Chili les 1^{er} et 2 décembre, causant la mort de deux cents personnes et faisant d'innombrables dégâts. Voici une des ruines de Talca, après les premières secousses.



Paris, 2 janvier. — Cette année, le protocole a modifié le cérémonial des réceptions officielles et a supprimé les réceptions de l'après-midi. A l'Élysée, dans le salon des ambassadeurs, M. Gaston Doumergue recevait les personnes venues pour lui présenter leurs vœux.

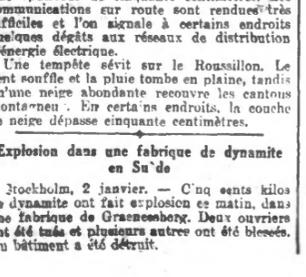
Le chef de l'Etat se rendit ensuite avec les membres du Gouvernement au Petit Luxembourg, où il se rendit au Palais-Bourbon, rendre visite aux présidents des deux assemblées. Et sur son passage, le foule le salua de ses applaudissements et de ses vœux.

LES VŒUX DU CORPS DIPLOMATIQUE. De retour à l'Élysée, à 11 h. 45, le président de la République reçoit le corps diplomatique. Le nonce du Saint-Siège, Mgr Magliano, prit la parole pour présenter au chef de l'Etat les hommages et les vœux des ambassadeurs.

Une nouvelle plainte contre M. Klotz. Paris, 2 janvier. — M. de Gentile, juge d'instruction, avait désigné trois experts, les docteurs Maillet, Villard et Rubinovitch, pour procéder à une contre-expertise médicale de M. Klotz. Les deux derniers se sont refusés.

Le conflit entre la Bolivie et le Paraguay. Le protocole de conciliation n'a pas encore été signé. On mande de Washington, de source ancienne, que le protocole entre la Bolivie et le Paraguay n'a pas été signé hier comme on s'y attendait, parce que le ministre de Bolivie n'avait pas reçu des instructions nécessaires de son gouvernement.

Le tremblement de terre au Chili. On se souvient du terrible tremblement de terre qui se produisit dans le Sud du Chili les 1^{er} et 2 décembre, causant la mort de deux cents personnes et faisant d'innombrables dégâts. Voici une des ruines de Talca, après les premières secousses.



UN REFERENDUM BRITANNIQUE AU SUJET DU TUNNEL SOUS LA MANCHE

Londres, 2 janvier. — Sir William Bull, député conservateur de Hammersmith Londres et président de l'ancien comité parlementaire du tunnel sous la Manche, vient d'engager tous les membres de la Chambre des Lords et ceux de la Chambre des Communes de lui adresser une carte postale dans laquelle ils exprimeraient leur opinion au sujet de la question du tunnel sous la Manche qui est remise sur le tapis. Les membres du Parlement auront à dire s'ils sont pour, contre ou neutres sur cette fameuse affaire qui a commencé à passionner tous les milieux anglais aussi bien qu'européens.

Assistât que les réponses lui parviendront, M. Bull a l'intention de convoquer un grand meeting à la Chambre des Communes afin d'arrêter un plan d'action pour parvenir à un résultat positif dans le plus bref délai possible. Toutes les associations touristiques de Grande-Bretagne estiment qu'il est urgent pour le pays de précipiter le mouvement actuel en faveur du tunnel sous la Manche car sa réalisation ouvrirait de belles perspectives au commerce anglais.

LES ELECTIONS GENERALES ANGLAISES. Parlant de la campagne intensive de préparation électorale qui va s'ouvrir pour tous les partis, dès la fin de la période de fêtes, le Daily Telegraph dit tenir de source autorisée que les plans du Gouvernement britannique sont basés sur la supposition que la dissolution de la Chambre sera possible avant cette date. Si la dissolution du Parlement n'était pas possible au plus tard le 6 juin, les élections générales seraient renvoyées en octobre.

LE MANANT EST PARTICULIEREMENT MENACE PAR L'INFECTION TUBERCULEUSE. POUR LE PRESERVER. Achetez tous le timbre antituberculeux. M. MYRON T. HERSCOVIC EST DANGERUEUSEMENT MALADE. On annonce que M. Myron T. Herscovic, ambassadeur de France en France, est dangereusement malade dans sa propriété de la Seine-et-Marne.

LA FAMILLE ROYALE. UN CUMUL DE LA PARC D'ARTILLERIE A CASALANCA. On annonce que le roi d'Espagne a été reçu par le généralissime de l'Armée rouge, le général P. Semenov, à Casablanca, le 29 décembre.

LA « PASTOR BELLE » DES AUVERGNATS A PARIS. On annonce que la « Pastor Belle », un grand paquebot de la Compagnie Générale Transatlantique, est arrivé à Paris le 29 décembre.



(Keystone View Co.) M. FACHOT A RECU LA VISITE DE M. BARTHOU. 20 ans, d'artillerie, qui a été élu à pastorelle par la Ligue du Massif Central, à Paris.

DES BANDITS MEXICAINS demandent 25.000 dollars de rançon pour libérer un commerçant français. New-York, 2 janvier. — On mande de Mexico que d'après les bruits qui circulent dans la colonie française de la ville, les bandits mexicains ont demandé une rançon de 25.000 dollars pour libérer le commerçant français, M. Leon Signoret, qui fut enlevé il y a quelques jours près du ranch de l'Etat de la Barranca.

Le message d'Amundsen était un faux. Tromsø, 2 janvier. — Le message signé d'Amundsen dans la région de la péninsule, sur la côte de Finmark, est apocryphe.

LES TRAMWAYS DE REIMS SONT EN GREVE. Reims, 2 janvier. — Par 130 voix contre 16, le personnel de la compagnie des tramways de Reims a voté la grève, qui a été générale dès le 1^{er} janvier. Cette décision a été prise à la suite du désaccord intervenu entre le personnel et la direction sur une demande d'augmentation de salaires, basée sur l'augmentation du coût de la vie.

PETITES NOUVELLES. A dix-huit kilomètres de la frontière espagnole, à Bessat, M^{lle} Veuve Serrea Brandas, âgée de 74 ans, a été assassinée dans sa cuisine. On n'a pu retrouver la trace des coupables qui, contrairement à ce qui se passe en Espagne, n'ont pas été arrêtés. M. Fay, de Modane, qui se rendait à son club, situé en montagne, a été reçu à son club par un individu qui a pris la fuite. Tous les brigades de gendarmerie de la région de la Haute-Maurienne sont alertées.

Dernière Heure

Les escroqueries de la Société « France-Amérique du Sud ». Gaston Vacquie est arrêté à Lisbonne. Lisbonne, 2 janvier. — La police internationale a arrêté un ancien notaire, ancien maire de St-Maurin (Lot-et-Garonne), nommé Jean-Gaston Vacquie, originaire de Laille.

L'AFFAIRE DE LA « GAZETTE DU FRANC ». Une mise en demeure de M. Anquetil à M. Amar. Paris, 2 janvier. — M. Anquetil a fait parvenir, aujourd'hui, par ministère d'huisier, à M. Amar, une mise en demeure d'acquiescer le chèque de 75.000 fr. daté du 31 décembre 1927, qu'il lui avait délégué sur une banque parisienne, en remboursement d'un prêt. Faute par M. Amar d'acquiescer à cette mise en demeure, M. Anquetil se réserve de prendre toutes mesures qu'il jugera utiles, notamment quant au retrait des fonds. Il se réserve, en outre, de se pourvoir devant qui lui appartiendra.

DANS L'ETAT-MAJOR GENERAL DE L'ARMEE. Le général de brigade Duffour, commandant en second l'école supérieure de guerre, est nommé au commandement de la 4^e école. Le général de brigade des troupes coloniales, Desclaux, commandant la 2^e brigade coloniale, est nommé au commandement supérieur des troupes de l'Afrique équatoriale française, à Brazzaville, en remplacement du général de brigade Thiry, rapatrié.

L'ABBÉ HAEGY N'A PAS ABANDONNE LE JOURNALISME. Colmar, 2 janvier. — Contrairement à ce que certains journaux ont annoncé, l'abbé Haegy n'a pas abandonné le journalisme et il continue de publier le journal « Le Peuple ». Il est exact qu'il s'est rendu au ministère Saint-Marc, mais ce fut pour une visite traditionnelle. Il est resté tranquillement à Colmar et a repris la plume.

Le tarif douanier espagnol. Paris, 2 janvier. — Le ministre du Commerce espagnol a communiqué aux journaux qu'il avait été décidé, en date du 29 décembre, le Gouvernement espagnol a modifié les droits douaniers aux principaux produits de l'exportation, textiles et automobiles, parfums, produits pharmaceutiques, soieries, etc. de laine et de coton, papier à cigarette, etc. Les nouveaux tarifs ont été publiés dans le Journal Officiel.

PLUSIEURS CAS D'ENCEPHALITE LETHARGIQUE EN AMERIQUE. New-York, 2 janvier. — L'encephalite lethargique s'est déclarée chez plusieurs personnes à la suite de l'influenza. On signale notamment quatre cas à Maliboro (Massachusetts). L'épidémie d'influenza sévit toujours. Plus de 500.000 cas ont été enregistrés jusqu'ici.

COURTES DÉPÊCHES. — Le ministre de l'Aéronautique anglaise annonce que dans un accident survenu à Hissali, à un avion de bombardement, le pilote a été blessé et son passager a été tué. — Le ministre des Mises en accusation de la Cour de Cassation a reçu une demande de mise en liberté provisoire formée par un accusé, le nommé Robert Barthe, à Paris. — Le fils de M. Myron T. Herscovic, un jeune homme de 17 ans, qui avait été enlevé par des bandits mexicains, est arrivé à Paris. — On annonce la mort de M. Gouzeau, un commerçant français, à Paris, âgé de 73 ans. — Le député qui faisait partie de la commission de réforme, avait été élu député de la Seine-et-Marne, le 29 décembre.

Dernières Nouvelles Régionales. UN MARIN TOMBE DANS LE PORT DE BOULOGNE. On n'a pu encore retrouver son corps. Boulogne-sur-Mer, 2 janvier. — Ce soir à 19 h. 10, au moment où le paquebot « M. d'Orléans », assurant le service entre Boulogne et Folkestone allait quitter Boulogne, un homme de l'équipage, M. Fred Harriagé de 40 ans environ, célibataire, qui était resté sur le quai pour enlever la dernière corde, est tombé à l'eau. Toutes les recherches pour le retrouver sont restées vaines. On continue les recherches.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX. COTONS. LIVERPOOL, 3 janvier. Ventes: 4.000; importations: 78.217. (Keystone View Co.) M. FACHOT A RECU LA VISITE DE M. BARTHOU. 20 ans, d'artillerie, qui a été élu à pastorelle par la Ligue du Massif Central, à Paris.